



# COMITE REGIONAL DE BALL-TRAP DE NOUVELLE-AQUITAINE



## COMPTE-RENDU DU COMITE DIRECTEUR DU 17 NOVEMBRE 2018 A MERIGNAC

### Présents :

- Maurice BOUTIN, Michel ALVES, Chantal BARDIN, Patrick BARGER, Emile DAMESTOY, Stéphanie DE LA ROSA, Jean-Pierre DUTHEIL, Georges FAUCHER, Guillaume GAY, Hervé GIORZA, Patrick GUYONNET, Jean-Claude LAFAYE, Gérard LAURENT, Claudine MEUNIER, Sylvie MEUNIER, Florence OSTROUCK, Jean-Claude PEREZ, Serge PEROYS, Jeannette SARTOR et Yves SARTOR.

### Excusés :

- Nicolas CHASTRE, Joël NEAU, Michel RENNETEAU et Joël ROSSIGNOL.

La séance est ouverte à 9 heures 30

- Le président Maurice BOUTIN remercie les personnes présentes d'avoir fait le déplacement pour assister à ce Comité Directeur.
- Les classements.  
Les propositions de changements de série ont été adressées à chaque club qui ont étudié les propositions et donner leur avis. Ensuite les changements de série ont été effectués par la secrétaire sur le site de Weblice en fonction des réponses des clubs.
- Tickets entrainement donnés en 2018 :
  - Club France pour un montant de 8547 €
  - Médaillés pour un montant de 6150 €
  - Handisport pour un montant de 276 €
  - Au 13 novembre, il reste 806 € de tickets non remboursés
  - Pour 2019 en fonction des résultats 2018 il sera donné pour environ 16126 € en tickets d'entrainement dans les 3 régions (pour les Club France et médaillés aux Championnats de France)
- Licences 2018
  - Aquitaine : 2860 licenciés (2770 en 2017) = + 90
  - Limousin : 401 licenciés (407 en 2017) = - 6
  - Poitou Charentes : 1217 licenciés (1180 en 2017) = + 37
  - Total sur les 3 régions 4478 licenciés (4357 en 2017) = + 121
  - Le tarif des licences augmente pour 2019 de 1 € = 58 € par les seniors et dames et 30 € pour les juniors et cadets

Plusieurs tireurs au niveau du Comité Régional sont positifs au Finiada (environ 5 ou 6). Le Président sollicitera auprès de la FFBT l'autorisation de donner l'alerte aux Présidents de club.

- Ecole de tir.
  - Le budget total pour 2018 est de 6074 €
    - Aquitaine : 788 € Chpt ligue + 2500 € pour 32 élèves
    - Poitou Charentes : 286 Chpt Ligue + 2500 € (au lieu de 2000 en 2017) pour 25 élèves
  - La trésorière propose qu'il y ait la même somme par élève en 2019 en groupant l'Aquitaine et le Poitou Charentes : 5000 € auxquels vient s'ajouter 1 € par participants aux Championnats de Ligue, soit un total de 6074 €/57 élèves = 106 € par élève.
  - La proposition est acceptée par l'assemblée



Siège social : Mr BOUTIN Maurice – Mounon – 47230 POMPIEY – Mail : maurice.boutin@orange.fr - Tel : 06.09.92.86.95

Secrétariat : Claudine MEUNIER – 6 avenue des mésanges – 33127 MARTIGNAS S/JALLE  
Mail : claudine.meunier002@orange.fr - Tel : 05.56.78.61.76





# COMITE REGIONAL DE BALL-TRAP DE NOUVELLE-AQUITAINE



- Pour 2019 la FFBT est en train de finaliser le projet de labellisation pour les écoles de tir. Il n'y aura plus de fusils donnés à des jeunes, ils seront donnés aux écoles de tir labellisées. En principe, un junior ou cadet pourra obtenir des cartouches (3000) s'il est dans une école de tir et les autres juniors et cadets pourront encore en obtenir en 2019 (1500) en faisant la demande comme auparavant à la FFBT.
- Il a été organisé par la FFBT un stage de formation des traceurs sur plusieurs stands en France. En Aquitaine celui-ci a été effectué à Ambès sous l'égide de Serge PEROYS. Le comité avait à prendre en charge le déplacement et les repas du référent.
- Stage initiateur : il n'y en a pas eu en 2018. La FFBT travaille sur un projet de labellisation des clubs. Plusieurs réunions sont programmées à cet effet.
- Subvention CNDS 2018 :
  - La trésorière indique que cette année après avoir participé à deux réunions au Comité Régional Olympique et Sportif, elle n'a pas fait de demande de subvention étant donné les conditions d'obtention de subvention qui se sont durcies, le budget du CNDS étant en baisse de 22 %.
  - Les 4 priorités des demandes de subvention étaient :
    - soutenir la professionnalisation du mouvement sportif,
    - corriger et réduire les inégalités d'accès à la pratique sportive,
    - promouvoir le sport santé et soutien à la prévention au dopage
    - renforcer les actions en matière de lutte contre les discriminations, les violences et le harcèlement dans le sport.
- Site Internet : du 1<sup>er</sup> janvier au 14 novembre il y a eu 37722 utilisateurs : + 27.85 %
- Résultats financiers :
  - Championnat de ligue (3 régions) 6083,14 € Après dotation des trophées et des écoles de tir, il reste 2861,14 €. Les frais d'inscription web ont été de 1748.82 €.
  - En 2019 les frais fixes par inscription/transaction passent de 1 € à 1,10 €
  - Le Limousin désire enregistrer ses inscriptions également sur inscriptionweb. Il sera demandé de modifier la convention et d'obtenir un code d'accès supplémentaire sur le site.
  - Les principales dépenses :
    - Achat d'un ordinateur et d'une imprimante pour le Limousin : 694 €
    - Achat d'un photocopieur : 1068 € avec reprise de l'ancien
    - 150 carnets d'assurances journalières achetés (+ 14 en stock)
    - 154 carnets vendus (reste 10 en stock)
    - Frais d'Assemblée Générale (Hôtel, restaurant, déplacement, salle CROS) : 1593 €
  - Les principales recettes :
    - Licences : 29708 € - Cotisations des clubs : 4489 €
  - Résultat prévisionnel :
    - Résultat au 13 novembre : 19766,55 €
    - Résultat exercice prévisionnel : 11497,75 €
- Championnats de ligue : attribution en Aquitaine
- Après appel des candidatures en application des décisions prises le 9 avril 2013 par le comité directeur les différentes commissions ont décidé les attributions suivantes:
  - Fosse Universelle : BTC SORE
  - D.T.L. : BTC LE TEMPLE
  - Parcours de chasse : HAITZALDEA
  - Compak Sporting : AMBES



Siège social : Mr BOUTIN Maurice – Mounon – 47230 POMPIEY – Mail : maurice.boutin@orange.fr - Tel : 06.09.92.86.95

Secrétariat : Claudine MEUNIER – 6 avenue des mésanges – 33127 MARTIGNAS S/JALLE  
Mail : claudine.meunier002@orange.fr - Tel : 05.56.78.61.76





# COMITE REGIONAL DE BALL-TRAP DE NOUVELLE-AQUITAINE



- La trésorière demande s'il serait possible de ne pas faire payer les juniors et les cadets à l'inscription, car le fait de leur faire un chèque de remboursement représente une charge de travail non négligeable (n'oublions pas que nous sommes des bénévoles, dont certains ont encore une activité professionnelle). Il est décidé pour 2019 de faire l'essai.
  - Elle propose également de rembourser les dames qui participent aux championnats de ligue en ticket d'entraînement. La proposition est adoptée.
  - Cotisation des clubs :
    - Celle-ci reste inchangée mais les clubs au lieu de la payer dans le premier mois de l'année décalent leur règlement et quelques-uns ne l'ont pas payée à ce jour. La trésorière préconise d'intégrer la cotisation club dans Weblice, celle-ci serait réglée en même temps que celle de la FFBT et reversée ensuite au Comité. Cela éviterait bien des problèmes de courrier et de rappel.
- La proposition est acceptée à l'unanimité.  
Un mail sera adressé aux clubs afin de les prévenir.
- Mutations
    - Les mutations ont été reçues par la Secrétaire et ont été enregistrées sur Weblice.
  - Trophée
    - CS/PC : 1489 participants au trophée + Championnat de ligue
    - DTL : 1317 participants au trophée + Championnat de ligue
    - FU : 1345 participants au trophée + Championnat de Ligue
    - Le Poitou Charentes déplore qu'un tireur qui paye ses concours toute l'année et qui est absent de la finale n'ait pas sa dotation.
  - Grille de remise des récompenses
    - Présentation par Patrick Guyonnet d'une grille de récompense sans cumul scratch/Série
    - Comparaison avec la grille de Nouvelle-Aquitaine 2018 avec cumul
    - Après de longues discussions et un vote, il est décidé de conserver les grilles actuelles de 2018
    - 11 voix pour – 5 contre – 4 abstentions
  - Divers
    - Publicité au calendrier d'Aquitaine : la trésorière informe que l'Armurerie La Battue dont le Président est Aurélien FERRER, n'a pas réglé sa participation au calendrier et au site internet (220 €).
    - Il a été abordé le problème des participants hors concours dans les concours de club.  
Il n'est pas autorisé d'avoir des tireurs hors concours dans les concours de club car ceux-ci ne sont pas assurés. Ils ne peuvent pas avoir d'assurances journalières à la pratique du ball-trap car celles-ci ne sont valables que pour l'entraînement.

La séance est levée à 17 heures.

Président  
Maurice BOUTIN

Secrétaire de séance  
Claudine MEUNIER



Siège social : Mr BOUTIN Maurice – Mounon – 47230 POMPIEY – Mail : maurice.boutin@orange.fr - Tel : 06.09.92.86.95

Secrétariat : Claudine MEUNIER – 6 avenue des mésanges – 33127 MARTIGNAS S/JALLE  
Mail : claudine.meunier002@orange.fr - Tel : 05.56.78.61.76

